



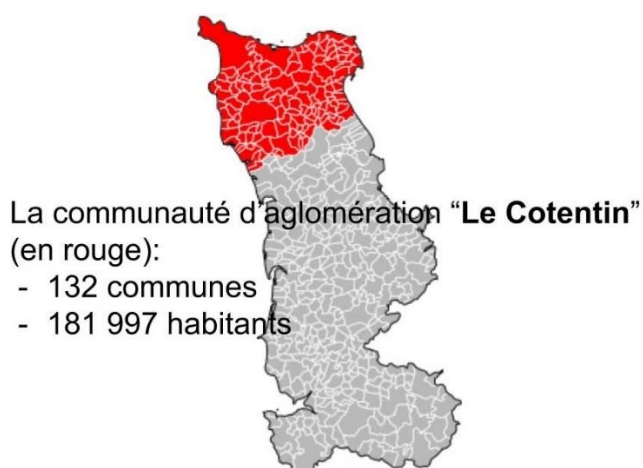
## Lettre d'information

Février 2017

Bonjour à tous,

Le contexte institutionnel dans lequel nous évoluons se précise, et nous avons à nous adapter à cette nouvelle donne :

- de manière un peu imprévue, la commune de Denneville vient de changer d'arrondissement. Par la grâce d'un arrêté du Préfet de Région de début janvier 2017, Denneville passe de l'arrondissement de Coutances à celui de Cherbourg. Ce nouveau rattachement est sans doute plus logique, puisque Denneville fait aussi partie de la communauté d'agglomération « Cotentin ». Mais c'était l'ancienne Sous-préfète de Coutances qui, par une réunion publique en août 2014, avait été à l'initiative de la création de notre Association Syndicale de Denneville Plage, c'est avec la Sous-préfecture de Coutances que nous assurons le lien avec les autorités de l'État, c'est la Sous-préfecture de Coutances qui nous accordait chaque semestre un arrêté permanent permettant de faire rouler des véhicules sur la plage pour parer aux aléas climatiques auxquels notre côte peut être confrontée... Autant de relations à renouer avec le Sous-préfet de Cherbourg. Nous lui avons demandé rendez-vous pour lui présenter nos problèmes, notre action et nos attentes, et il a accepté de nous recevoir le 27 février prochain en se déplaçant à la Mairie de Denneville ;



La communauté d'agglomération "Le Cotentin"  
(en rouge):

- 132 communes
- 181 997 habitants

- la communauté d'agglomération COTENTIN commence à mettre en place son exécutif et sa gouvernance. Le 27 janvier, son nouveau Président, M Jean-Louis VALENTIN, Président de la communauté de communes « Cœur Cotentin » (Valognes) a été désigné. Nous l'avions interpellé avant l'élection sur ses intentions au regard de la compétence GEMAPI (protection du littoral), et il nous avait répondu (lettre disponible sur le site) qu'il faisait de cette question une priorité du nouvel Établissement Public. Nous lui avons, dès son élection, demandé rendez-vous pour connaître plus précisément ses intentions, et il nous a

proposé un rendez-vous (date encore à fixer) avec les deux interlocuteurs de COTENTIN en charge de cette question :

- o M. Christian PRIME, Vice-Président en charge de la Gestion des Risques et de la Préservation du Littoral, est Maire d'EMONDEVILLE (commune sur la RN 13, entre Sainte Mère Eglise et Montebourg),

- o M. Bernard LEBARON, Conseiller Délégué à la préservation du littoral, est Maire de CLITOURPS (proche de Saint Pierre Eglise),

Nous espérons que ces interlocuteurs, peut-être moins familiers de la côte ouest, auront une bonne vision des risques encourus sur notre façade et nous nous appuierons aussi pour plaider la cause de Denneville sur le Président de Commission de territoire Côte des Isles (il y a une Commission de territoire par ancienne communauté de communes), M. Daniel MELLET, Maire du MESNIL, auquel nous avons également demandé rendez-vous.

Ces rencontres à venir sont très structurantes pour la poursuite de notre action. En particulier, nous questionnerons nos interlocuteurs concernant la prise de responsabilité de la gestion du trait de côte par COTENTIN, de son calendrier prévisionnel et de son étendue. Bien entendu nous vous tiendrons informés des réponses qu'ils nous apporteront.

Par ailleurs, nous continuons à avancer sur les études et travaux que nous avons initiés :

- s'agissant des travaux, nous allons entrer en discussion avec deux entreprises ayant répondu à notre appel d'offres, pour passer d'un prix estimatif, fonction des quantités élémentaires, à un prix fixe qui nous garantisse contre tout aléa en cours de travaux ;
- s'agissant de l'étude d'impact, nous donnons mandat à CERESA de consulter de manière informelle la DDTM et la DREAL pour nous assurer que le document produit correspond à leurs attentes et pourra servir à la consultation d'utilité publique qui sera à conduire préalablement à l'autorisation globale de travaux.

À l'approche du printemps, les travaux de votre Association se déroulent donc conformément au plan de marche que nous vous avons présenté lors de notre assemblée générale de juillet 2016... et nous espérons avoir des perspectives plus précises à vous présenter lors de notre prochaine assemblée générale, à l'été prochain.

Cordialement

Le syndicat